

DEPARTEMENT DU TARN – RABASTENS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 juin 2026

	Nombre de membres	Vote
<u>Date de convocation</u> 29/05/2026 <u>Date d'affichage</u> 29/05/2026	Afférents au conseil municipal : 29 En exercice : 29 Qui ont pris part à la délibération : 29 Présents : 21 Représentés : 8 Excusés : 0 Absents : 0	Pour : 23 Contre : 6 Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle du conseil municipal à Rabastens, sous la présidence de Monsieur Nicolas GERAUD Maire.

Présents : GERAUD Nicolas, BASTIE Jean-Luc, MOLINIER Fabienne, PELISSIER Laurent, SOLATGES Nathalie, RUFFIO Jean-Paul, RUSZCZYNSKI Stéphane, GARRIGUES Serge, BARRAQUE Daniel, LEBAS Cathy, MOUISSET Marie, FIAMMA Laurence, BOU-SLAMA-LEGRAND Leïla, PIERRE Caroline, COLOMB Kévin, MALBEC Manuel, VEIGA DIAS COELHO Mickaël, LEMOINE Léo, DANG Eugénie, AZAROUAL Youssef, SALGADO Valériane

Représentés : MALRIC Marie-Hélène par GERAUD Nicolas, LAROCHE Christian par MOLINIER Fabienne, PAYA Ludivine par BASTIE Jean-Luc, DE CARRIERE Alain par BARRAQUE Daniel, ALQUIER Corinne par SOLATGES Nathalie, BRAS Dominique par PELISSIER Laurent, BEMER Aurore par COLOMB Kévin, ESTEVES Karine par AZAROUAL Youssef

Secrétaire de séance : MOLINIER Fabienne

OBJET DE LA DELIBERATION

REGLEMENT INTERIEUR ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE

Délibération n°2026-06-9

Vu l'avis de la commission des finances du 28 mai 2026 ;

Monsieur le Maire propose de valider le règlement intérieur de l'école de musique municipale pour la saison 2026/2027 tel que présenté et annexé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par **23 VOIX POUR et 6 CONTRE** (VEIGA DIAS COELHO Mickaël, LEMOINE Léo, DANG Eugénie, AZAROUAL Youssef- ESTEVES Karine-, SALGADO Valériane) approuve le règlement intérieur de l'école de musique municipale pour la saison 2026/2027 tel que présenté et annexé.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

La secrétaire de séance,
Fabienne MOLINIER

Le Maire
Nicolas GERAUD

